



Sections SUPPer Thales AVS & LAS Toulouse, décembre 2020

Patrice CAINE : cumul des mandats

Le PDG du Groupe Thales est aussi administrateur du groupe L'Oréal et touche chaque année environ 100.000€ de jetons de présence.
« *Parce que je le vau**x** bien.* » 😊

Dividendes

Le 3 décembre 2020, Thales versera aux actionnaires 85.000.000€ d'avance sur les dividendes 2020.

Classification de la métallurgie

Une nouvelle classification dans la métallurgie pourrait être appliquée prochainement. Les notions de NR et de Position seraient remplacées par l'évaluation du poste.

Aide aux parents de plus de 70 ans

Si vos parents ont plus de 70 ans et ont besoin de votre aide, vous pouvez bénéficier de 2 jours de congés par an pour les accompagner.

Adhésion à 50€ par an

L'adhésion au syndicat SUPPer est de seulement 50€ par an, dont 66% remboursés en crédit d'impôt.
On peut aussi cotiser plus si on veut.

Pour le libre choix du télétravail

En période de confinement, SUPPer aimerait que Thales laisse chaque travailleuse ou travailleur choisir son lieu de travail : maison ou bureau.

Défense de l'emploi

Nous souhaitons que Thales ne force personne à partir (licenciement, mutation, ...). Mais SUPPer n'est pas opposé à des mesures incitatives, comme le rachat de trimestres pour la retraite.

Pour une hausse des salaires

Grâce aux efforts des Thalésiennes et des Thalésiens, le Groupe a beaucoup d'argent. Les dirigeants doivent nous faire profiter des fruits de notre travail.

Syndicat SUPPer

Pour contacter la Section Syndicale de TAV Toulouse : avs.toulouse@supper.org